

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN****Arrondissement de SELESTAT****Commune de CHATENOIS****Extrait du procès-verbal****des délibérations du Conseil Municipal**Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 20 mars 2024

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire

MM. Patrick DELSART, Jean-Paul BARTH, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMANN, Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Claire-Catherine BRUN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE  
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH  
Lysiane STENGER

Amandine MARTIN donne pouvoir à Sylvie LIGNER  
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER

**Absents :**

Marie-Antoinette SYLVESTRE  
Pascal HELDE

## **6. Grands travaux – Aménagement urbain – Voirie et réseaux – Urbanisme – Patrimoine – Services techniques**

**RAPPORTEUR : M. Christian OTTENWAELDER****6.2 Tarification de déneigement et de salage*****DELIBERATION 20032024/02***

Afin d'éviter des délibérations redondantes, il est proposé d'autoriser le Maire à signer les conventions de déneigement avec le SMICTOM, l'APEI, la CCS, et tout autre potentiel partenaire communal, selon les tarifs en vigueur de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** de fixer les tarifs communaux pour le salage et les travaux de déneigement auprès de tous les partenaires potentiels du ban communal selon les tarifs en vigueur.

POUR : 24  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 22 mars 2024

Luc ADONETH  
Le Maire,

Claire-Catherine BRUN  
La secrétaire de séance,

